

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

1/11
Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Code du produit (UVP) 80993730

Numéro de la FDS 102000027252

No. d'Enregistrement PCP 32493

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Insecticide

Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone
d'appel d'urgence (24
heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour
des informations sur le
produit** 1-888-283-6847

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Cette matière n'est pas dangereuse selon les critères de la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Imidaclopride	138261-41-3	10
(Z)-9-Tricosene	27519-02-4	0.1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

2/11

Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Les symptômes suivants peuvent apparaître en cas d'ingestion en quantités importantes : Vertiges, Douleur abdominale, Nausée
------------------	---

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	Il n'existe pas d'antidote spécifique. Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.
-------------------	---

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Inappropriés	Jet d'eau à grand débit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

3/11
Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Acide chlorhydrique (HCl), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx)
Conseils aux pompiers	
Équipements de protection particuliers des pompiers	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.
Information supplémentaire	Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	345 °C / 653 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Explosivité	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
Classe d'explosibilité de poussière	Donnée non disponible

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Éviter toute formation de poussière. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

Référence à d'autres sections Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

4/11
Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

Précautions pour le stockage en commun Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Imidaclopride	138261-41-3	0.7 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Silice synthétique amorphe de précipitation (Respirable.)	112926-00-8	1.5 mg/m ³ (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Silice synthétique amorphe de précipitation (Total(e))	112926-00-8	4 mg/m ³ (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Silice synthétique amorphe de précipitation (Poussière respirable.)	112926-00-8	6 mg/m ³ (TWA)	11 2011	OEL (QUE)
Saccharose	57-50-1	10 mg/m ³ (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Saccharose (Poussière totale.)	57-50-1	10 mg/m ³ (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Saccharose (Fraction respirable.)	57-50-1	3 mg/m ³ (TWA)	09 2011	CAD BC OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

5/11

Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

Saccharose	57-50-1	10 mg/m3 (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
Saccharose	57-50-1	10 mg/m3 (TWAEV)	11 2010	CAD ON OEL
Saccharose	57-50-1	20 mg/m3 (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Saccharose	57-50-1	10 mg/m3 (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Saccharose	57-50-1	10 mg/m3 (TWA)	11 2011	OEL (QUE)

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	blanc à beige
Etat physique	granuleux
Odeur	faible caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	4.5 - 6.5 à 1 % (23 °C) (CIPAC D eau (342ppm))
Pression de vapeur	Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

6/11
Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Poids spécifique	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable
Point de fusion / congélation	181 °C / 357.8 °F
Hydrosolubilité	dispersable
Energie minimale d'inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	> 420 °C , Vitesse de chauffage : 0.5 K/min
Coefficient de partage n-octanol/eau	Donnée non disponible
Viscosité	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	345 °C / 653 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Explosivité	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
Classe d'explosibilité de poussière	Donnée non disponible
Autres informations	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique > 420 °C, Vitesse de chauffage : 0.5 K/min

Aptitude à s'échauffer spontanément pas auto-échauffant

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

7/11
Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	Donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition Ingestion, Contact avec la peau, Contact avec les yeux

Effets immédiats
Œil Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale LD 50 cut-off (rat) > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation ETA (Mélange) (rat) > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
calculée
Estimation de la Toxicité Aiguë

Toxicité cutanée aiguë ETA (Mélange) (rat) > 5,000 mg/kg
Méthode de calcul
Estimation de la Toxicité Aiguë

Irritation de la peau Pas d'irritation de la peau (Lapin)

Irritation des yeux Insignifialement irritant. (Lapin)

Sensibilisation Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman

Evaluation de la toxicité à dose répétée

Evaluation de la mutagénèse

Evaluation de la cancérogénicité

ACGIH

Aucun(e).

NTP

Aucun(e).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

8/11

Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

IARC

Aucun(e).

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour le développement

Information supplémentaire

Des données de toxicité élevée ont été pontées d'une/des formation(s) similaire(s).
Les informations sur la toxicité non-aigue concernent la(les) matière(s) active(s).

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 211 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 85 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride. CE50 (Chironomus riparius (ver de vase)) 0.0552 mg/l Durée d'exposition: 24 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.
Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques	EC10 (Chironomus riparius (ver de vase)): 2,09 µg/l Durée d'exposition: 28 jr La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.
Toxicité des plantes aquatiques	CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) > 10 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.
Information écologique supplémentaire	Pas d'autre effet à signaler.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser se propager sur les plantes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

9/11

Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

fleurissantes lorsque les abeilles sont présentes dans les zones traitées.
Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit	Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.
Emballages contaminés	Récipients à rincer 3 fois. Verser l'eau de rinçage dans le pulvérisateur lors du remplissage. Perforer le récipient pour éviter la réutilisation. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3077
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (IMIDACLOPRIDE)

49CFR

Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

IMDG

Numéro ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (IMIDACLOPRID MIXTURE)

IATA

Numéro ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (IMIDACLOPRID MIXTURE)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

10/11
Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations

Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement PCP 32493

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Aucun(e).

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Aucun(e).

Rapports réglementaires des États-Unis

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Aucun(e).

Réglementations Canadiennes

Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Aucun(e).

Environnement

CERCLA

Aucun(e).

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MAXFORCE® FLY SPOT BAIT

Version 1.0 / CDN
102000027252

11/11

Date de révision: 11/16/2016
Date d'impression: 11/16/2016

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Nouvelle Fiche de Données de Sécurité.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 11/15/2016

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.